

Indispensable sur bois exotiques

Primaire spécial avant huilage

■ Recommandé sur bois anti-siccatis, bois gras et parquets "pont de bateau"

■ Prévient les retards de séchage

■ Applicable en 1 couche

■ Séchage rapide

■ Ne modifie pas la nuance d'origine du bois

■ Spécial intérieur

Prim'Huile®

Primaire spécial pour la préparation des bois exotiques, avant huilage



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- PRIM'HUILE® BLANCHON est un primaire à base de résines synthétiques, particulièrement destiné à la préparation, avant huilage, des bois "difficiles".
- La plupart des bois exotiques (en particulier l'iroko, le merbau, l'ipé, le teck) et certains bois gras européens (tel que l'olivier), présentent un caractère anti-siccatif marqué, qui peut évidemment influer sur le bon séchage de l'huile, en provoquant retard de séchage, défauts de surface, hétérogénéité de l'aspect.
- PRIM'HUILE® isole les fibres des bois difficiles, et agit donc en synergie avec l'huile qui sera appliquée ensuite. Il ne "bloque" pas les pores du bois, et en optimise les qualités : imprégnation, protection contre la poussière et l'humidité, très grande facilité de régénération.
- PRIM'HUILE® est recommandé sur les essences réputées "difficiles", et sur les parquets munis de joints "pont de bateau". Il est recouvrable par toute la gamme des HUILES BLANCHON⁽¹⁾.
- Aspect incolore : PRIM'HUILE® est invisible après l'application de l'huile.
- PRIM'HUILE® ne s'applique que sur des parquets, planchers en bois, sols en bois de bout, et boiseries situés à l'intérieur, avant huilage (ne convient pas pour utilisations extérieures).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à imprégner sera poncé "à blanc" (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet).
- Si des rebouchages sont nécessaires (trous, fissures), utiliser le LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON, la PÂTE À BOIS BLANCHON ou les MASTICS BOIS SANS ODEUR BLANCHON (poudre ou prêt à l'emploi), avant le ponçage de finition (consulter les Fiches Techniques de ces produits).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants). Les exsudations grasses des bois exotiques seront dégraissées avec le DILUANT SYNTILAC® BLANCHON ou à l'acétone.

Traitements insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON, la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÊNE ANTIQUE BLANCHON. Après séchage complet, appliquer la couche de PRIM'HUILE®. Il conviendra, dans le cas de nuances claires, de prendre en compte le réchauffage de la tonalité du bois, inhérent aux résines, et d'apprécier la teinte globale après l'application de la couche de PRIM'HUILE® (si nécessaire, effectuer un test sur un endroit peu visible).
- IMPORTANT : sur des bois ayant été teintés, le trafic, plus ou moins intense, que le parquet aura à supporter, fera évoluer la nuance obtenue. L'entretien devra être réalisé avec soin et régularité, pour une parfaite pérennité de la décoration et de la protection.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : PRIM'HUILE® est prêt à l'emploi, et s'utilise pur.
- Bien agiter l'emballage avant l'utilisation.
- Ne pas appliquer sur un parquet à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums au contact des vapeurs de solvants.
- L'application se pratique à la brosse, au spalter (pures soies), au rouleau (poils courts), en une couche régulière. Si besoin, égrenaer avec un abrasif très fin. Aspirer soigneusement les poussières.
- Appliquer ensuite l'huile choisie.

⁽¹⁾PRIM'HUILE® peut être employé sous d'autres huiles que les HUILES BLANCHON ; procéder à un essai préalable de recouvrement dans un endroit discret, et pratiquer un test d'adhérence, ou consulter nos Services Techniques.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage avec le DILUANT SYNTILAC®.
- Reboucher soigneusement après utilisation. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Blanchon

SÉCHAGE

- Séchage hors poussières : 15 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 1 heure dans des conditions normales.

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	PRIMAIRE DE PRÉPARATION AVANT HUILAGE, POUR PARQUETS ET PLANCHERS EN BOIS
TYPE DE RÉSINES	Synthétiques sélectionnées
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 10i
DENSITÉ	0,89 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	160 centipoises [BROOKFIELD T2]
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	1 heure selon température et degré hygrométrique

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^e passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplatisir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive fine (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 07.05.2013.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.